

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2023-11/66C

Objet : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE THEZA POUR LA REALISATION DU PARKING VAUBAN.

L'an deux mille vingt-trois, le 29 novembre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Escaro à Saint-Cyprien, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Vote :	Pour :	33
En exercice :	37		Contre :	0
Présents :	26		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, Eliane BERDAGUER, François BONNEAU, Joëlle CANAVY, Danielle CULAT, Myriam DARDENNE, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Ange GARCIA, Jean GAUZE, Valérie LISSARRE, Thierry LOPEZ, Jean-André MAGDALOU, Marie-Thérèse NEGRE, Robert OLIVE, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGARBOIX, Pierre ROGE, Colette ROIG, Katia ROMAGOSA, Jean ROMEO, Manon SABARDEIL, Suzanne SICARD, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés ayant donné procuration : Pascale GUICHARD donne pouvoir à Jean ROMEO
Christophe MANAS donne pouvoir à Valérie LISSARRE
Angèle PEREZ donne pouvoir à Ange GARCIA
Nathalie PINEAU donne pouvoir à Thierry DEL POSO
Pierre ROSSIGNOL donne pouvoir à Manon SABARDEIL
Louis SALA donne pouvoir à Eliane BERDAGUER
Sylvie TORRES donne pouvoir à Colette ROIG

Absents excusés : Stéphane CALVO, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Thierry SIRVENTE.

Secrétaire de séance : Thierry LOPEZ

Date de convocation : 22 novembre 2023

Le Président expose à l'Assemblée,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5214-16-V ;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Théza en date du 26 septembre 2023 ;

Considérant que la commune de Théza a eu pour projet des travaux sur le parking Vauban, qui allient respect de l'environnement et désimperméabilisation ;

Considérant que la commune de Théza sollicite la Communauté de communes pour l'obtention d'un fonds de concours à hauteur de 20 000,00 € ;

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-dessous :

Dépenses		Recettes		
Maitrise d'œuvre	10 500,00 €	Conseil Régional AMI		0,00 €
Etude de sol	6 705,00 €	Conseil Départemental	34%	79 085,00 €
Lot 1	124 032,00 €	CC Sud Roussillon	9%	20 000,00 €
Lot 2	91 710,00€	Mairie de Théza	57%	133 862,00 €
TOTAL	232 947,00 €			232 947,00 €

EN CONSEQUENCE LE CONSEIL DE COMMUNAUTE APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **DECIDE** d'attribuer un fonds de concours à la Commune de Théza en vue de participer au financement des travaux sur le parking Vauban, à hauteur de 20 000,00€ ;

↳ **AUTORISE** le Président à signer tout acte afférent à cette demande.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

